



HAUTES-PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°65-2021-111

PUBLIÉ LE 27 MAI 2021

Sommaire

DDETSPP Hautes-Pyrénées / Direction

65-2021-05-26-00001 - Décision portant application de la décision n°
65-2021-04-27-00004 du DREETS Occitanie du 27 avril 2021 portant
délégation de signature à Mme Catherine FAMOSE, **??** Directrice
départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection
des populations des Hautes-Pyrénées (2 pages)

Page 3

DDETSPP Hautes-Pyrénées

65-2021-05-26-00001

Décision portant application de la décision n°
65-2021-04-27-00004 du DREETS Occitanie du 27
avril 2021 portant délégation de signature à Mme
Catherine FAMOSE,
Directrice départementale de l'emploi, du
travail, des solidarités et de la protection des
populations des Hautes-Pyrénées

**Décision n°
portant application de la décision n° 65-2021-04-27-00004
du DREETS Occitanie du 27 avril 2021
portant délégation de signature à Mme Catherine FAMOSE,
Directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées**

**La directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées**

VU le code du travail et notamment son article R. 8122-2 ;

VU le code rural ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;

VU le décret du 22 mars 2021 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;

VU l'arrêté du 22 mars 2021 nommant Mme Catherine FAMOSE en qualité de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées ;

VU l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Gregory FERRA, directeur du travail, en qualité de directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées ;

VU l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Christophe LECOMTE, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, en qualité de directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées ;

VU l'arrêté du 25 mars 2021 nommant Christophe LEROUGE en qualité de Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Occitanie ;

VU l'arrêté préfectoral n°65-2021-03-29-00001 du 29 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées ;

VU l'arrêté du 29 mars 2021 portant organisation de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;

.../...

VU la décision du DREETS Occitanie du 27 avril 2021 portant délégation de signature à Mme Catherine FAMOSE, directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées, notamment son article 3.

DECIDE

ARTICLE 1 – Délégation de signature est donnée à M. Gregory FERRA, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées, pour signer, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine FAMOSE, tous actes, décisions ou correspondances définis par l'article 1 de la décision du DREETS Occitanie du 27 avril 2021 susvisée, à l'exception :

- des décisions statuant sur les recours gracieux contre les décisions du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités,
- des suspensions et des interdictions en matière de prestation de services internationales,
- des mises en demeure de prendre des mesures pour remédier à une situation dangereuse résultant d'une infraction à l'obligation générale de santé et de sécurité.

ARTICLE 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine FAMOSE et de M. Gregory FERRA, délégation de signature est donnée à :

- M. Fabien JAUZION, inspecteur du travail, chef du service des politiques du travail ;

ARTICLE 3- Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 4 – La directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hautes-Pyrénées.

Tarbes, le 26/05/2021

Pour le DREETS Occitanie
et par délégation,
La directrice départementale de
l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations
des Hautes-Pyrénées



Catherine FAMOSE